



Confiez-nous vos archives

En plus des archives publiques conservées dans nos locaux, nous pouvons accueillir vos archives privées. Ne jetez plus vos documents familiaux qu'ils soient écrits ou iconographiques, venez nous les déposer !

Ces archives peuvent entrer dans les collections publiques, à titre onéreux ou à titre gratuit, sous la forme d'achat, de donations, de libéralités (dons et legs), ou encore de dépôts.

Grâce à ces documents nous constituons une mémoire à l'intention des générations futures. Nous partageons ces témoignages uniques à travers des publications, des expositions, des animations. Nous conservons déjà dans les fonds privés des archives de personnalités qui ont activement participé à l'histoire de la ville de Brest et de son agglomération, des dons de particuliers considérant que leurs documents doivent revenir à une institution publique, des archives d'associations, d'entreprises, de syndicats, de commerces...



Pour plus d'informations, contacter Hugues COURANT au 02 98 34 26 13
ou par email: hugues.courant@brest-metropole.fr

Dernière mise à jour le : **24 octobre 2018**



ARCHIVES MUNICIPALES ET MÉTROPOLITAINES

1, rue Jean Foucher 29200 Brest
Entrées K et L de l'UBO, près de la présidence de l'UBO
Tel. : 02 98 34 26 10
archives@brest-metropole.fr
archives.brest.fr